

parents, la lutte entre les philosophies 'protectionniste' et 'libertaire', toutes les deux faisant partie de l'esprit de la convention. Entrant dans la discussion, Jim ANGLIN décrit les différentes étapes dans la perception de leurs droits par les enfants (qui correspondent à peu près aux stades du développement du jugement moral décrits par PIAGET). A la remarque d'un juge que "les droits sans services n'ont pas de raison d'être", Jim répond que "les services sans droits sont inefficaces". La grande peur qui s'est emparée de certains milieux face à la convention est que les enfants et les jeunes ne peuvent plus être gérés (*become unmanageable*). Face à cette attitude, Jim ANGLIN cite un exemple de la "Canadian Child and Youth Care Conference", un organe administré en autonomie par des enfants et jeunes en placement avec ses séminaires et conférences annuelles. Exemple à suivre? En Allemagne, en tout cas, ils se passent des choses semblables et pour la France, je rappelle que l'enquête menée par l'ANCE dans ses établissements adhérents a montré que les chefs d'instituts sont très peu conscients du rôle que pourrait jouer la convention dans les années à venir.

Et la politique dans tout ça?

A vrai dire, je m'étais attendu à des interventions plus critiques et plus révélatrices au congrès de Luxembourg. En fait, les exposés dans ce domaine étaient en général assez conventionnels et sages.

A mon avis, le problème principal qui se pose est le coût du social face à la crise économique qui se dessine à l'horizon et la question de la répartition des moyens financiers dans le secteur socio-éducatif: Dans les années à venir, les professionnels doivent faire preuve de solidarité et ne pas se laisser entraîner dans la situation du *divide et impera*, dans laquelle les politiciens veulent les attirer. Même s'il est indispensable et utile de discuter sur les critères qualitatifs de l'une ou de l'autre méthode de prise en charge, il faut garder à l'esprit le fait que souvent, elles sont complémentaires et peuvent dans la plupart des cas, être combinées.

Dans le secteur socio-éducatif, les gens s'enlisent trop souvent dans le travail quotidien, d'ailleurs très demandant. En revanche, ils perdent la vue sur les stratégies à long terme pour consolider le secteur, le lobbying à l'intérieur de leur propre pays et le travail international. Une autre conséquence de ces attitudes est le corporatisme qui fait oublier aux professionnels que c'est avant tout les intérêts et les droits des enfants, surtout les plus défavorisés qui doivent être au centre de leurs préoccupations.

Pour le moment, l'argent dans notre secteur est disponible. Mais dès que ce même argent coulera moins vite ou lorsqu'on leur demandera des comptes, les professionnels s'affoleront. Trop longtemps, on a hésité à chiffrer la vraie valeur du travail socio-éducatif; trop longtemps, on a avalé les critiques considérant ce même travail comme un trou sans fond où la collectivité ne fait que verser de l'argent sans voir les résultats; trop longtemps, on n'a pas riposté aux critiques considérant les professions socio-éducatives comme à la portée de tout le monde, superflues voir même parasitaires.

Qu'en est-il de la privatisation de certains domaines du secteur socio-éducatif? Qui en connaît les données, les risques, les avantages? Autant de questions qui demandent des réponses. Ces réponses doivent être fournies par des instruments de travail que le secteur doit se forger soi-même, tel le CERFFICE.

4. La formation des éducateurs

En ce qui concerne le domaine de la formation, 9 conférences étaient dédiées à ce sujet:

- **Jos MATHEIS**: *La réforme de la formation des éducateurs au Luxembourg*
- **Karen VANDERVEN**: *Préparer les éducateurs aux défis de l'avenir: un catalogue de mesures*
- **Mark KRUEGER**: *Les grands thèmes dans la littérature spécialisée nord-américaine*
- **Friedhelm PETERS et Wolfgang TREDE**: *Formation, qualification et professionnalisme dans le domaine socio-éducatif: Quels éducateurs pour quels enfants?*
- **Nicholas SMIAR**: *Une approche globale et systémique pour la formation des éducateurs*
- **Haydn Davies JONES**: *La formation des éducateurs dans la Communauté Européenne après 1992*
- **Madeleine RYBICKI**: *La formation des formateurs*
- **Emmanuel GRUPPER**: *L'éducateur en Israël (le "madrich"): Evolution de la carrière et des modèles de formation*
- **Ulrich GSCHWIND**: *L'éducatrice 2000: Mère, chercheur ou spécialiste de survie dans la forêt vierge?*

En guise d'introduction et pour informer les participants sur le système luxembourgeois, **Jos MATHEIS (L)** a donné un aperçu global sur la formation des éducateurs au Luxembourg. Celle-ci est dispensée au Centre d'Etudes Educatives et Sociales. Il y a deux formations, l'une aboutissant au titre d'éducateur gradué (formule bac + 3) et